



# QUELLE PLACE POUR LES VIGNERONS DANS VOTRE CIRCONSCRIPTION ?

## FRAOC, la Fédération des producteurs de vins AOC du Sud-Est

Créée à l'initiative du Baron le Roy, la Fédération régionale des Syndicats de producteurs de vins AOC du Sud-Est (FRAOC) est une organisation professionnelle réunissant 44 appellations viticoles de la Vallée du Rhône, de Provence et de Corse.

Elle fédère les organismes de défense et de gestion (ODG), aussi appelés syndicats d'appellation, qui regroupent les producteurs. Elle assure leur coordination avec la Confédération nationale des vins et eaux-de-vie à Appellation d'origine contrôlée (CNAOC) et sa fédération européenne, EFOW. La FRAOC est également un relais privilégié auprès des élus et des administrations dans les 4 Régions et les 11 départements du Sud-Est.

## Quelques définitions

### ■ Appellation d'origine contrôlée (AOC)

Aussi désignés par le sigle européen AOP (Appellation d'Origine Protégée), les vins d'appellation sont issus d'un territoire déterminé dont ils expriment les caractéristiques. Le terroir qui façonne les vins d'appellation intègre des facteurs naturels (sols, climat, etc.) mais également des savoir-faire qui se sont construits au fil du temps. La France compte 366 vins d'appellation.

### ■ Les Organismes de défense et de gestion (ODG)

Les syndicats d'appellation reconnus ODG regroupent les producteurs d'un vin d'appellation. Ils en définissent les conditions de production dans un cahier des charges dont ils s'assurent du respect. Ils ont pour missions de protéger et valoriser les appellations dont ils ont la responsabilité.

## Les chiffres clés

### Les AOC viticoles du Sud-Est

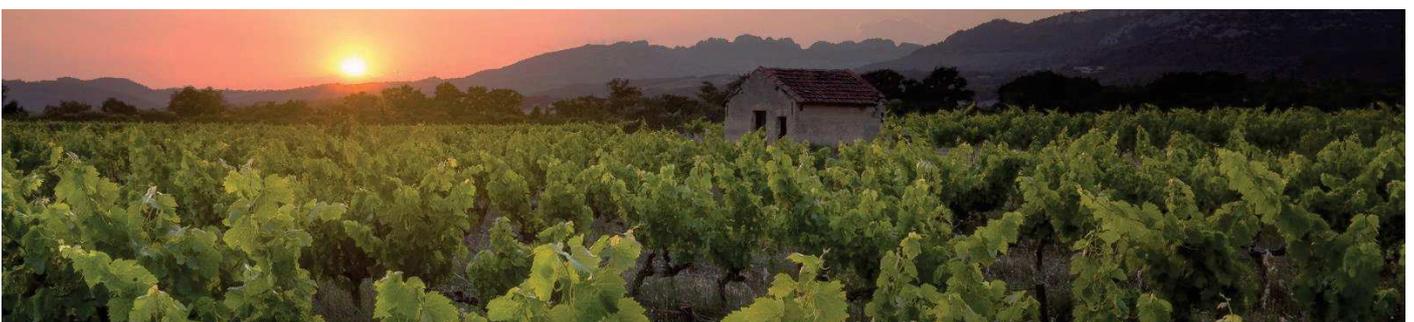
- 100 000 d'hectares (ha)
- 4,5 millions d'hectolitres (hl)
- 600 millions de bouteilles
- 11 000 exploitations
- 3 milliards € de chiffre d'affaires

### Les AOC viticoles en France

- 366 AOC (source INAO)
- 441 200 ha (source INAO)
- 20,9 millions hl (source Douanes)

### Les AOP viticoles en Europe

- 1 352 AOP viticoles (source ebacchus)
- 2,1 millions ha (source Eurostat)
- 171,1 millions hl (source EFOW)



## Vin & santé

Inscrit au patrimoine de l'UNESCO dans le cadre du repas gastronomique des Français, le vin fait partie de notre culture historique, géographique et sociale et contribue au rayonnement international de la France.

Profondément convaincue que le plaisir, la convivialité, la mesure et la responsabilité constituent des valeurs clés pour lutter contre les abus, notre filière œuvre en faveur d'une consommation qualitative et modérée. Vin & Société regroupe les 500 000 acteurs de la vigne et du vin et déploie des outils pédagogiques et des actions de prévention sur l'ensemble du territoire pour lutter contre les consommations à risques.



### ■ L'avis d'experts et discours public sur l'alcool

Un avis d'experts sur l'évolution du discours public en matière de consommation d'alcool en France a été publié le 4 mai 2017.

Les mesures recommandées tendent à remettre en cause toute forme de consommation d'alcool :

- Hausse de la fiscalité de plus de 1 000% pour les vins
- Renforcement du cadre publicitaire sur Internet
- Durcissement du message sanitaire...

Ces propositions coercitives ne sont pas à même de lutter efficacement contre les consommations excessives d'alcool. La lutte contre les abus doit rester l'objectif des politiques de santé publique.

Dans notre culture, la consommation de vin est basée sur le plaisir, la convivialité, la mesure et la responsabilité. Nous sommes profondément convaincus que ces valeurs sont compatibles avec les enjeux de santé publique.



"Transmettre les valeurs du vin,  
c'est enseigner le plaisir et la modération."

*Philippe Pellaton,*

*Président de la FRAOC et du Syndicat des Côtes du Rhône*

### ■ Etiquetage des calories et des ingrédients

La Commission Européenne a rendu en mars 2017 un rapport sur l'étiquetage des calories et des ingrédients sur les boissons alcoolisées. La filière vin est favorable à une information du consommateur. Toutefois, l'étiquetage obligatoire pose des difficultés aux exploitations familiales (majoritairement TPE et PME) :

- Surcoût des analyses et ré-étiquetage à chaque récolte et dans plusieurs langues
- Règle inadaptée au vin, produit naturel qui évolue d'année en année
- Impact limité sur les consommateurs de l'étiquetage nutritionnel

## Vin & environnement

Les vins d'appellation ont maintenu la qualité comme fil d'Ariane dans leurs évolutions. Les viticulteurs réajustent constamment leurs pratiques en fonction des besoins sociétaux et font de nombreux efforts depuis 20 ans pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires. Les attentes environnementales sont de plus en plus fortes et l'accroissement des textes réglementaires se fait malheureusement sans échange avec les opérateurs concernés. Seule une concertation avec l'ensemble des acteurs permettra de définir des actions viables et d'atteindre l'objectif partagé de développement durable de la viticulture.



"Les pouvoirs publics devraient encourager la recherche en faveur d'alternatives viables aux phytosanitaires."

**Eric Pastorino,**

*Secrétaire général FRAOC, Président des Côtes de Provence*

#### ■ Nos messages clés

- Il est essentiel de ne pas opposer les viticultures biologiques et conventionnelles.
- Les solutions qui seront proposées doivent être socialement et économiquement acceptables.
- Les pouvoirs publics devraient encourager la recherche pour des alternatives viables aux phytosanitaires.
- La multiplication des normes favorise les antagonismes plus qu'elle ne résout les conflits.
- Les normes ne doivent pas reporter tous les risques et la pression sociale sur les viticulteurs.
- Seule une action concertée permettra d'atteindre l'objectif partagé de développement durable.

## Le vin dans la prochaine PAC

La filière vin est satisfaite d'avoir pu réintroduire un outil de régulation de son potentiel de production dans la dernière politique agricole commune (PAC). Le secteur investit dans des outils d'amélioration de la qualité et de reconquête des marchés qui contribuent à son dynamisme. Une mobilisation des élus nationaux est indispensable pour défendre et maintenir les mesures spécifiques à la viticulture dans la prochaine PAC.



"Il faut maintenir des aides ciblées pour la pérennité de la vigne et la viabilité économique de la filière."

**Pierre Acquaviva,**

*Vice-Président FRAOC, Président des appellations corses (GIAC)*

#### ■ Nos messages clés

- Les autorisations de plantation permettent de réguler le potentiel de production, notamment pour les AOC.
- La politique de qualité vitivinicole permet la reconnaissance et la protection accrue des AOC.
- Pour l'information du consommateur, l'étiquetage du vin doit être encadré par une réglementation vinicole.
- La filière vin mobilise ses crédits européens pour l'amélioration de la qualité et la reconquête des marchés.
- Le budget de la PAC doit être maintenu. Il ne doit pas servir de variable d'ajustement.

## Les AOC du Sud-Est

**En Provence :** Côtes de Provence, Coteaux d'Aix-en-Provence, Coteaux Varois-en-Provence, Bandol, Cassis, Les Baux de Provence, Bellet et Palette.

**En Vallée du Rhône :** Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages, Ventoux, Costières de Nîmes et Clairette de Bellegarde, Luberon, Châteauneuf-du-Pape, Clairette de Die, Crémant de Die, Châtillon-en-Diois et Coteaux de Die, Crozes-Hermitage, Grignan-les-Adhémar, Vacqueyras, Saint-Joseph, Gigondas, Cairanne, Tavel, Rasteau, Lirac, Beaumes-de-Venise, Vinsobres, Côte-Rôtie, Duché d'Uzès, Côtes du Vivarais, Muscat de Beaumes-de-Venise, Condrieu, Hermitage, Cornas, Saint-Péray, Rasteau Vin doux naturel et Château-Grillet.

**En Corse :** Corse, Patrimonio, Ajaccio et Muscat du Cap Corse.

### 4 Régions 11 départements

**Auvergne-Rhône-Alpes**  
Ardèche, Drôme, Loire et Rhône

**Corse**

Haute-Corse et Corse-du-Sud

**Occitanie**

Gard

**PACA**

Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse

### Contact

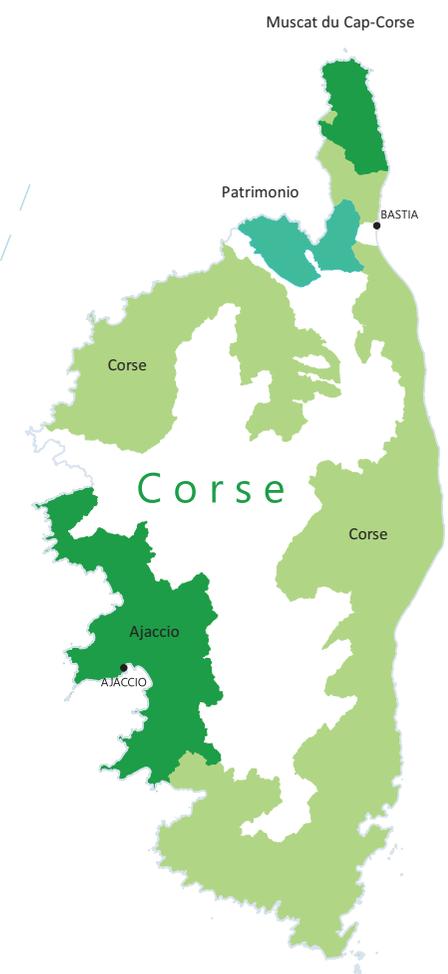
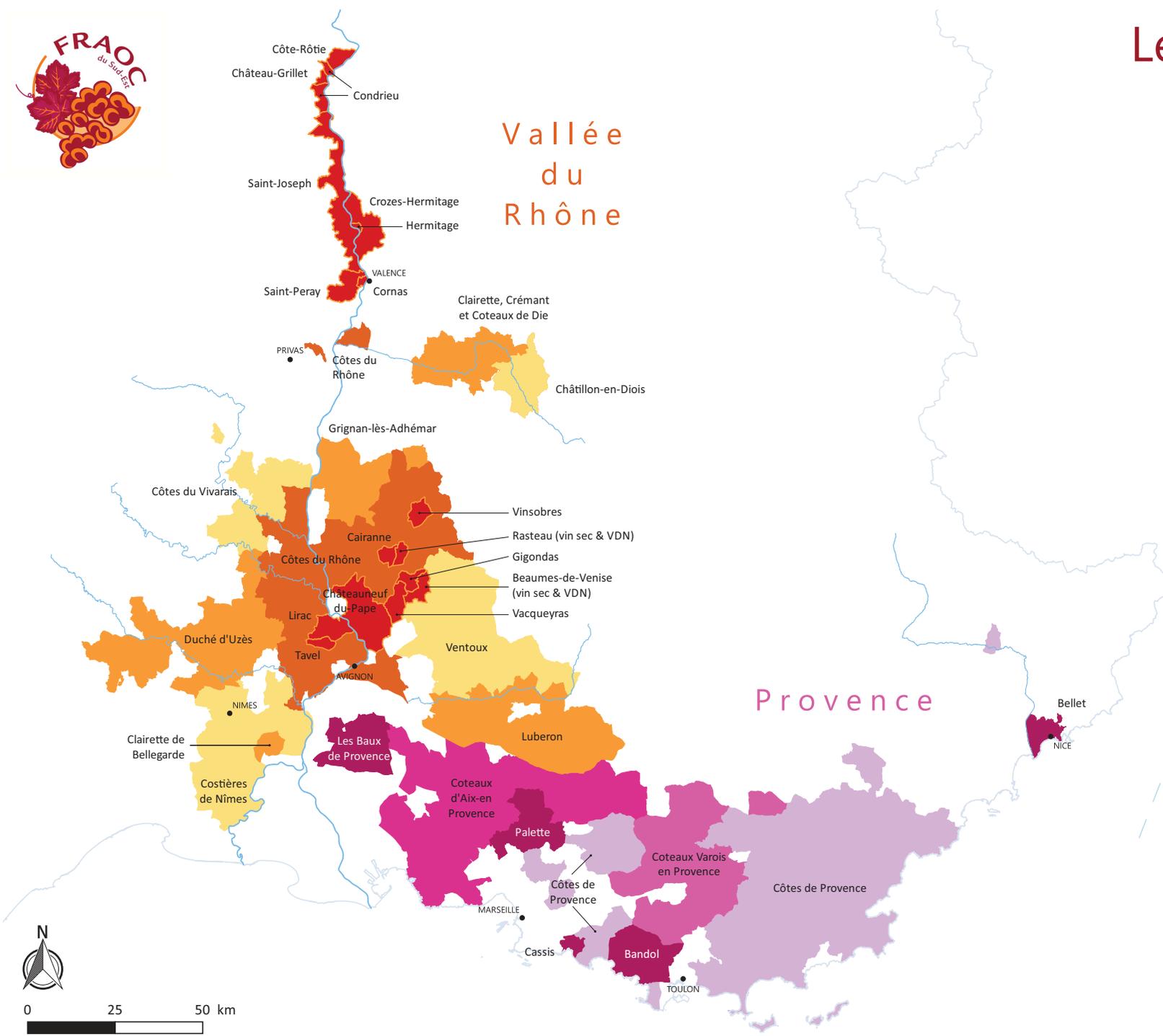
Maison des Vins – 6, rue des Trois Faucons – CS 60093 – 84918 Avignon cedex 9

Tel. 04.90.27.24.29 E-mail. [federation-aocsudest@federation-aocsudest.com](mailto:federation-aocsudest@federation-aocsudest.com)

Site internet [www.fraoc-sudest.fr](http://www.fraoc-sudest.fr)  @VinsAOCduSudEst



# Les AOC du Sud-Est



Sources : IGN (BD Carthage, BD Route 500) - INAO - OpenStreetMap

Réalisation : X. Julian - SGVCDR - 2017